



IMPACTS DES PLANTATIONS AGRO-INDUSTRIELLES de la **SOCAPALM** sur les communautés locales des départements de la Sanaga Maritime et de l'Océan.

RAPPORT DE SYNTHÈSE

FEVRIER 2016

Table des matières

Table des matières	2
Table des illustrations	2
Liste des abréviations	3
Résumé	4
Introduction	5
1 Démarche méthodologique et outils utilisés	6
2 Description du milieu de l'étude	7
3 Résultats de l'étude	9
3.1. Activités sources d'impact	9
3.2 Impact sur le milieu humain et socio-économique	9
3.3 Impacts sur le milieu Biophysique	10
3.4. Détermination de l'importance des impacts des activités de la SOCAPALM	11
4 Analyse et discussion	12
4.1 Des impacts positifs résiduels	13
4.2 Plusieurs impacts négatifs d'importance majeure mal ou pas gérés	13
Conclusion	14
Bibliographie	14
Table des illustrations	
Photo1 : Séance de collecte des données auprès des communautés des communautés des villages Pongo Aviation	6
Figure 1: Répartition de la taille de la population par village ciblé par l'étude	7
Figure 2: Localisation des plantations de la SOCAPALM et autres affectations du domaine forestier au sein de la zone d'étude	7
Figure 3: Localisation des villages riverains de la zone d'étude dans le Département de l'Océan	7
Photo 2: Vues du trajet de l'eau d'arrosage de la pépinière de Kilombo et essaim de moustiques au-dessus de la lagune dans la localité d'Appouh	9
Photo 3: essaim de moustiques au-dessus de la lagune dans la localité d'Apouh. (FODER, Septembre 2015)	9
Figure 4: Nature des impacts sur le milieu biophysique	10
Tableau 1: Synthèse des différents impacts et leur importance	10
Figure 5: importance absolue des impacts négatifs sur le milieu socio-économique	11
Figure 6: Importance absolue des impacts positifs sur le milieu socio-économique	11

Liste des abréviations

APV :	Accord de partenariat Volontaire
BM :	Banque Mondiale
CDC :	Cameroon Development Corporation
CIFOR :	Center for International Forest Research
CLIP :	Consentement Libre Informé et Préalable
DSCE :	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
HSE :	Hygiène Sécurité Environnement
FODER :	Forêts et Développement Rural
FLEGT :	Forest Law Enforcement Governance and Trade/ Application des réglementations forestières, la Gouvernance et le Commerce de bois et produits dérivés
MINADER :	Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural
MINDCAF :	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
MINEDUB :	Ministère de l'éducation de Base
MINEFOP :	Ministère de l'Emploi et de La Formation Professionnelle
MINEPDED :	Ministère de l'environnement et de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINSANTE :	Ministère de la Santé Publique
MINTP :	Ministère des Travaux Publics
MINTSS :	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
OSC :	Organisation de la Société Civile
OIT :	Organisation internationale de Travail
PIB :	Produit Intérieur Brut
PDPV :	Programme de Développement des Palmeraies Villageoises
PGES :	Plan de Gestion Environnemental et Social
REDD :	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSPO :	Round Table for Sustainable Palm Oil/Table ronde sur l'huile de palme responsable
SOCAPALM :	Société Camerounaise des Palmeraies
SPFS :	Sociétés des Palmeraies de la Ferme Suisse

Résumé

Le développement agricole est l'un des piliers essentiels sur lequel le Cameroun compte pour atteindre l'objectif d'augmenter sa croissance économique de 5,5% en moyenne par an de 2012 à 2020 (Etat du Cameroun, DSCE). La modernisation de l'appareil de production et la promotion de l'agriculture de deuxième génération à travers le développement des moyennes et grandes exploitations agricoles en sont les déclinaisons. L'on comprend dès lors qu'outre les exploitations agro industrielles existantes, la création de nouvelles plantations industrielles au regard des "réserves en terre encore énormes" fasse partie de la stratégie de développement agricole de l'Etat camerounais. Sans remettre en cause les discours officiels sur l'importance des agro industries sur la croissance, il convient tout de même d'apprécier leur contribution réelle au développement du pays.

Le présent document restitue les résultats de l'étude de cas réalisée par FODER sur les im-

pacts des plantations agro industrielles de palmiers à huile sur les communautés locales des départements de la Sanaga Maritime et de l'Océan. L'approche méthodologique a concilié la recherche documentaire, les enquêtes auprès des parties prenantes et acteurs impliqués directement ou indirectement dans le secteur de l'agro-industrie de palmiers à huile, l'observation directe sur le terrain et l'analyse des données collectées à travers les outils scientifiques tels que la Matrice de Léopold et la grille de Martin Fecteau.

Le condensé des résultats obtenus révèle la création de quelques emplois dans la localité ainsi que la création de services sociaux de base mais dont l'accès est restreint aux employés de l'entreprise. Il ressort de l'étude que l'entreprise à travers ses activités porte gravement atteinte à l'environnement et aux droits des communautés. L'étude identifie enfin quelques solutions pouvant permettre de corriger les problèmes identifiés

Introduction

La forte hausse à l'échelle mondiale de la demande d'huile de palme, principalement de la part des industries alimentaires et oléo-chimiques commerciales, a entraîné une augmentation spectaculaire de la rentabilité du palmier à huile, d'où le développement des grandes plantations de palmiers à huile. La demande croissante d'« énergie propre » émanant de l'hémisphère Nord a aussi accru la demande de biocarburants dérivés du palmier à huile (*Elaeis guineensis*) fournis par des pays de l'hémisphère Sud (Borras et al., 2010). L'augmentation de la demande en terres arables qui en résulte questionne directement l'efficacité des objectifs REDD et FLEGT. En effet, selon les statistiques de la FAO, le Cameroun dispose d'environ 6,2 millions d'hectares de terres arables, dont 1,3 million d'hectares, soit un peu plus de 20%, sont cultivées. Ce potentiel, de même que la diversité agro-écologique du Cameroun, rendent ce pays particulièrement attractif pour les investissements dans le secteur agricole. Ces développements se produisent à un moment où la croissance démographique risque fort d'entraîner une augmentation sensible de la demande en terres arables des communautés rurales.

Malgré cette dynamique, la place du Cameroun dans l'offre mondiale en huile de palme ne fait que régresser. Placé 11ème en 2008 avec 160 000 t/an d'huile de palme (FAO, 2008), le pays occupe la 13ème place en 2012 avec une production de 230 000 t/an (Hoyle et Levang, 2012; Oil World, 2013). C'est dans ce contexte que le Cameroun entend renverser cette tendance à travers son nouveau programme de développement du palmier à huile décliné dans la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) publiés respectivement en 2005 et en 2009. Le gouvernement ambitionne de faire passer la production d'huile de 177 000 t en 2005 à 350 000 t en 2020 (DSCE, 2009). Cette réalité justifie partiellement la dynamique d'ex-

pansion des plantations de palmiers à huile au Cameroun (Thomas Eric Ndjogui et al., 2014 : 6). Quatre catégories d'acteurs sont actuellement engagées dans l'expansion des plantations de palmiers à huile au Cameroun. Il s'agit

- des anciennes compagnies qui cherchent à s'étendre; c'est le cas de la CDC au Cameroun et SOCAPALM;
- des grandes sociétés asiatiques qui produisent déjà de l'huile de palme et cherchent à se développer en Afrique. Ce groupe comprend deux des trois plus grandes compagnies d'huile de palme dans le monde dont Sime Darby qui est en négociation au Cameroun ;
- les nouvelles entreprises relativement peu connues qui s'orientent pour la première fois vers l'huile de palme, et sont soutenues par des investisseurs le plus souvent asiatiques. Biopalm en est un exemple ;
- les commerçants mondiaux de matières premières agricoles qui cherchent à percer dans le peloton de tête des producteurs d'huile de palme en s'implantant en Afrique. Cette catégorie comprend les géants agricoles tels que Cargill (Fondation Rainforest-UK, 2013 : 17).

Ce qui précède interpelle sur le risque de déforestation que constituent les nouvelles plantations de palmiers à huile. En dépit des assurances formulées par les opérateurs quant à leur détermination à se conformer aux meilleures pratiques d'exploitation agro-industrielle en vigueur, il y a matière à questionner de manière globale et inclusive la problématique du développement des plantations agro-industrielles vis-à-vis du développement local et de la conservation de la biodiversité. C'est le but visé par l'étude réalisée par FODER dans le cadre du Projet « Contrer la déforestation à travers le lien entre REDD+ et FLEGT » mis en œuvre grâce au soutien financier de l'Union Européenne et ciblant l'environnement riverain des plantations de la SOCAPALM dans les Départements de l'Océan et de la Sanaga Maritime au Cameroun.

Démarche méthodologique et outils utilisés

L'étude dont l'objectif est de renseigner les acteurs sur les effets du secteur agro-industriel du palmier à huile dans le développement local et sur le milieu biophysique a été réalisée suivant une approche participative impliquant les différentes parties prenantes à savoir les administrations, les OSC et les communautés locales riveraines. Malgré les efforts d'implication de la SOCAPALM cette dernière n'a pas participé à l'étude. En effet, les responsables de la SOCAPALM contactés n'ont pas pu répondre et encore moins semblés intéressés par les demandes d'interview et invitations qui leurs ont été adressées.



Photo1 : Séance de collecte des données auprès des communautés des villages Pongo Aviation, septembre 2015.

L'étude a intégré les méthodes classiques de sciences sociales à savoir la revue documentaire, les enquêtes sous forme d'entretiens semi directs individuels et en groupe, et l'observation directe sur le terrain. Le traitement des données et le rapportage se sont faits grâce aux logiciels ADOBE Illustrator, Excel et Word. La matrice de Léopold a permis d'identifier de manière exhaustive et participative, les impacts des plantations agro industrielles de la SOCAPALM sur les communautés locales de la zone d'étude. La grille d'analyse des impacts de Martin Fecteau a été utilisée en s'appuyant sur ses critères de durée, de nature, d'intensité et d'étendue pour caractériser et évaluer les impacts selon leur importance. L'approche consistant, pour chaque impact identifié, à com-

biner ces critères afin d'apprécier de manière objective, si l'impact a une importance absolue majeure, moyenne ou mineure. Ainsi, les activités sources d'impacts identifiées lors des entretiens ont été morcelées en activités principales sources de modifications des éléments valorisés de l'environnement, notamment le milieu humain et le milieu biophysique, ont été évalués afin de déterminer leur importance absolue et relative sur la base des informations fournies par les populations, les documents consultés et des observations directes effectuées par l'équipe d'enquêteurs. L'atlas interactif du Cameroun a permis de présenter la localisation des plantations de la SOCAPALM et des autres affectations du domaine forestier au sein de la zone d'étude.

Description du milieu de l'étude

L'étude a été menée dans les départements de l'Océan et de la Sanaga Maritime situés respectivement dans les Régions du Sud et du Littoral Cameroun plus précisément dans la partie côtière de la région du littoral et dans la partie Sud-ouest de la région du Sud. C'est une zone située entre les latitudes 2°10'N et 3°00'N et les longitudes 10°20'E et 12°00'E». Neuf (09) villages¹ riverains des plantations de la SOCAPALM dans lesdits départements ciblés, ont été touchés par les investigations. Constituée essentiellement des Bantous, des Bagyéli et des allogènes, la population totale de la zone d'étude s'élève à environ 5974 habitants selon les données du RGPH en 2005 et est en majorité constituée de jeunes et de plus de 50% de femmes.

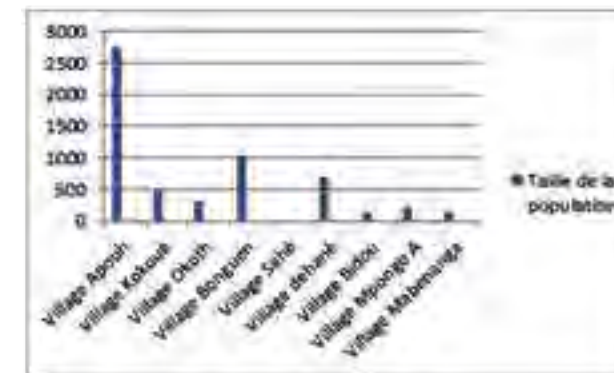


Figure 1 : Répartition de la taille de la population par village ciblé par l'étude

Le climat de la zone est du type équatorial et de type guinéen classique à prédominance maritime avec deux saisons de pluie et deux saisons sèches. Le relief est multiforme, mais dominé par des plateaux. Les sols dans l'ensemble ont de bonnes propriétés physiques, ils sont profonds, ont une bonne perméabilité et une micro structure stable qui les rend moins susceptibles à l'érosion par rapport aux autres types de sols. Sur le plan économique, La zone d'étude dispose d'un potentiel important en matière d'écotourisme et d'agriculture, notamment l'agro-industrie. Un massif forestier regorgeant de res-

sources fauniques et floristiques diversifiées et comprenant deux aires protégées dont la Réserve de faune de Douala-Edéa² et le Parc³ marin de Kribi Campo Ma'an. On y note la présence de cinq grands fleuves riches en ressources halieutiques. La pêche et l'agriculture occupent environ 78 % de la population. Les Pygmées quant à eux vivent de la chasse, de la cueillette et de la petite agriculture. Les immigrés ressortissants en majorité du Nord-ouest sont essentiellement commerçants.



Figure 2 : Localisation des plantations de la SOCAPALM et autres affectations du domaine forestier au sein de la zone d'étude



Figure 3 : Localisation des villages riverains de la zone d'étude dans le Département de l'Océan (Source : M, Ruoss, 2011)

¹Il s'agit des villages Apouh, Koukouè, Okoth, Boguen, Sahè, Dehane, Bidou 2, mpongo Aviation, Mabemananga

²Superficie: 1000ha

³7 098 km² de superficie

Résultats de l'étude

Les résultats de l'étude participative ont été captés suivant un schéma qui renseigne sur les différents éléments du milieu concernés par les impacts réels ou vécus, les activités occasionnant ces impacts et, enfin, la caractérisation et l'évaluation des impacts identifiés dans la perspective de leur description objective.

3.1. Activités sources d'impact

A l'origine entreprise à capitaux publics, la SOCAPALM a été privatisée en 2000 suivant la convention de cession des parts de l'Etat et du bail emphytéotique de 60 ans portant sur une superficie de 78 529 ha. Il ressort de l'étude que la quasi-totalité des activités de la plantation sont sources d'impacts sur le milieu socio-économique et sur le milieu biophysique. Il s'agit en l'occurrence des activités relatives aux extensions des plantations, à la déforestation, à la création et l'entretien des pépinières, l'entretien des plantations, le recrutement de la main d'œuvre, la récolte ou le ramassage des noix, la production de l'huile de palme, la gestion des déchets, l'entretien des installations et équipements, etc. Les principaux domaines affectés par ces impacts étant l'accès à la terre, les infrastructures, l'offre de santé et d'éducation, les emplois et les revenus, les droits économiques et sociaux collectifs et individuels, le cadre et la qualité de vie entre autres.

3.2. Impact sur le milieu humain et socio-économique

Les plantations de la SOCAPALM affectent négativement l'espace de vie et d'activité de l'ensemble des communautés visitées car disent-elles, elles ont été dépossédées de leurs terres. "Les plantations de la SOCAPALM s'étendent jusque derrière nos maisons et nous n'avons plus d'espace pour faire nos champs encore moins enterrer nos morts" déclarent les représentants des villages Apouh et Koukouè dans le Département de la Sana Maritime. Ces communautés déclarent par ailleurs n'avoir pas été impliquées dans le pro-

cessus d'attribution des espaces à la SOCAPALM. De plus, leurs techniques et pratiques agricoles ont été affectées à cause de la destruction des cultures existantes au profit de l'extension des plantations de la SOCAPALM. Par ailleurs, il ressort de l'enquête la baisse de l'activité de pêche des populations locales du fait de la pollution des cours d'eau consécutive à l'utilisation et au déversement des produits phytosanitaires, des carburants et lubrifiants par la SOCAPALM. Les infrastructures sociales telles que les centres de santé, les établissements scolaires ont été créés par la SOCAPALM, mais l'accès aux soins de santé demeure inéquitable car réservé prioritairement aux familles des employés de la SOCAPALM au détriment du reste de la population.

L'étude révèle également des atteintes aux droits et libertés des membres des communautés. C'est le cas des chefs des villages, Apouh, Koukouè et Pongo Aviation arrêtés et emprisonnés par les forces de maintien de l'ordre suite à la disparition d'un haut cadre de la société pour les deux premiers et à des mouvements de protestation contre l'extension de la plantation pour le dernier. Par ailleurs des tranchées creusées par la SOCAPALM entre ses plantations et le village Apouh obligent les membres de cette communauté à parcourir une quinzaine de kilomètres pour accéder à leurs champs situés à l'autre extrémité des plantations de la SOCAPALM. De plus, les populations de l'ensemble des communautés ciblées par l'étude, déclarent qu'elles sont systématiquement fouillées à leur retour de leurs champs et tabassées par les vigiles de la SOCAPALM lorsque les noix de palme, quelle que soit leur provenance, sont découvertes dans leurs affaires.

En revanche, on note quelques impacts positifs dont la contribution à la croissance économique à travers les impôts et taxes payés à l'Etat, la création de la valeur ajoutée et de quelques emplois. Par ailleurs la SOCAPALM a favorisé l'épanouissement de certains membres de la communauté à travers l'encadrement et la fourniture des semences et le processus d'urbanisation de ses zones d'implantation.

3.3. Impacts sur le milieu Bio-physique

Dans le cadre de la présente étude, le milieu biophysique cible essentiellement les ressources en eau, la flore, la faune et l'air. Il ressort de l'étude que les activités de la SOCAPALM ont créé des impacts négatifs dans ce milieu. Il s'agit notamment de la pollution de l'eau suite à l'utilisation des produits phytosanitaires, des carburants et lubrifiants déversés au cours des activités et travaux d'arrosage des pépinières, d'entretiens des plantations, de gestion des déchets d'usine et de stockage des hydrocarbures. L'une des conséquences de cette pollution de l'eau est la disparition de la faune aquatique entraînant un déséquilibre de cet écosystème. Par ailleurs, ces produits lessivés s'infiltrent et se retrouvent dans la chaîne alimentaire à travers la consommation des poissons et de l'eau de ces cours d'eau. Cette situation est nettement perceptible au village Kilombo où on peut voir comment les produits chimiques issus de l'arrosage de la pépinière sont drainés directement dans le cours d'eau situé en aval. Suivant les déclarations de ses populations, les cadavres de poissons flotteraient au-dessus de l'eau après les arrosages de plants. Par ailleurs, le système de traitement par lagunage des déchets liquides issus de l'usine entraîne la prolifération des moustiques et d'insectes divers vecteurs de maladies.



Photo 3: essaim de moustiques au-dessus de la lagune dans la localité d'Apouh. (FODER, Septembre 2015)

La pollution de l'air est un autre impact produit par les activités de la SOCAPALM. En effet, les activités de production de l'huile de palme, et de gestion des déchets de l'usine de la SOCAPALM ainsi que le système de traitement par lagunage des déchets liquides issus de l'usine entraînent des émissions de fumées dans l'air ainsi que des odeurs nauséabondes. Enfin, le déboisement en vue de l'extension des plantations a entraîné une perte des essences forestières servant d'alimentation et de plantes médicinales aux communautés ainsi que de la biodiversité dans les zones d'activité de la SOCAPALM. Les zones à haute valeur de conservation (HVC) ont ainsi été détruites. Il ressort des entretiens avec les populations des différentes communautés retenues par l'étude qu'avant l'implantation des palmeraies on pouvait observer la présence des animaux tels que le sanglier, l'antilope, les singes, les gorilles, les panthères, etc. qui aujourd'hui ont tous disparu dans la zone. Seuls les petits rongeurs tels que les écureuils et rats palmistes ainsi que les reptiles dont la vipère sont visibles. Aussi les espèces de plantes médicinales telles que l'Essok, le Bubinga et le Kinkeliba n'existent plus dans la zone. L'afforestation à travers la création des pépinières et l'ensemencement des plants de palmier est cependant le seul impact positif des activités de SOCAPALM sur le milieu biophysique. le graphique ci-après montre que 83% des impacts de la SOCAPALM sur le milieu biophysique sont négatifs contre le seul impact positif qu'est l'afforestation.



Photo 2 et 3: Vues du trajet de l'eau d'arrosage de la pépinière de Kilombo dans la localité d'Apouh. (FODER, Septembre 2015)

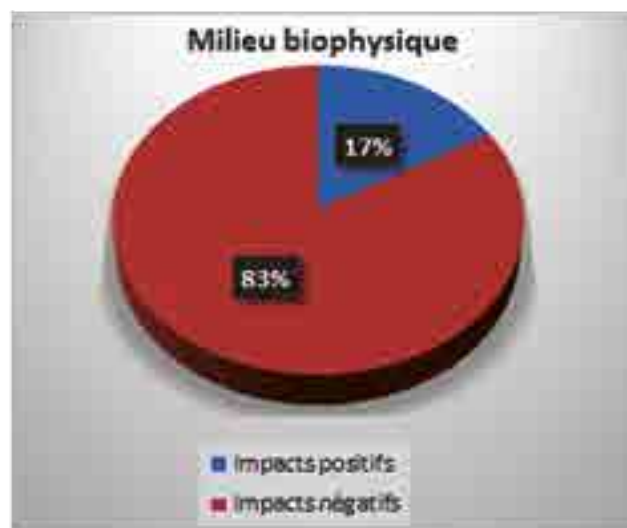


Figure 4: Nature des impacts sur le milieu biophysique

3.4. Détermination de l'importance des impacts des activités de la SOCAPALM

Les impacts de la SOCAPALM sont d'importance absolue ou relative.

Importance absolue

L'évaluation de l'importance absolue des impacts s'est appuyée sur les critères de caracté-

sation des impacts et la grille de détermination de l'importance absolue de Fecteau qui fait intervenir trois des paramètres de caractérisation que sont l'intensité, la portée et la durée. Ainsi, sur une échelle allant de 1 à 10, un impact est dit d'importance absolue majeure lorsqu'il totalise un score compris entre 8 et 9 ; un impact sera d'importance absolue moyenne lorsqu'il totalise un score compris entre 5 et 7 tandis que l'impact sera qualifié d'importance absolue mineure lorsqu'il totalise un score compris entre 3 et 4.

Importance relative

Une analyse plus poussée de l'importance absolue d'un impact par sa pondération permet de déterminer son importance relative. Les critères de pondération portent sur la valorisation par les populations de la composante affectée, le niveau de préoccupation de l'impact pour la société, la protection de la composante par les textes de loi, etc. Ici également, on a distingué trois classes d'importance : les impacts d'importance relative majeure, ceux d'importance moyenne et ceux d'importance mineure. De ce qui précède les impacts sus énumérés revêtent une importance variable telle que présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Synthèse des différents impacts et leur importance

Impacts	Qualification		Importance absolue			Importance relative		
	Positif	Négatif	Majeure	Moyenne	Mineure	Majeure	Moyenne	Mineure
Pollution de l'air		X		X		X		
Réduction des activités traditionnelles (agriculture, chasse et cueillette) des populations locales et modification de la source de protéine		X	X			X		
Perte des essences forestières et de la biodiversité		X	X			X		
Afforestation	X		X				X	

Atteintes aux droits et libertés des membres des communautés		X	X			X		
Pollution de l'eau		X						
Disparition de la faune aquatique								
Prolifération des moustiques		X		X		X		
Contribution à la croissance économique	X		X			X		
Perte des espaces des communautés et accroissement de la pression foncière au niveau local		X	X			X		
Baisse de l'activité de pêche des populations		X	X				X	X
Accès à l'éducation de qualité	X				X	X		
Risque de déperdition scolaire	X				X			X
Opportunité d'accès aux soins de santé de qualité	X				X	X		

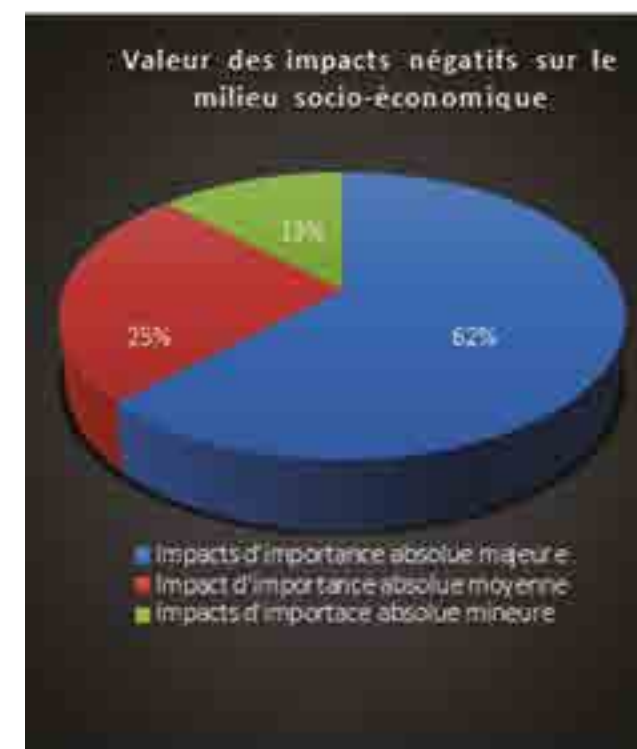


Figure 5: Importance absolue des impacts négatifs sur le milieu socio-économique



Figure 6: Importance absolue des impacts positifs sur le milieu socio-économique

Analyse et discussion

A l'observation des graphiques ci-dessus, il ressort que les activités de la SOCAPALM dans la zone d'étude génèrent des impacts positifs et négatifs dont l'importance pour les communautés est absolue ou relative en fonction de leur nature et leur densité.

4.1 Des impacts positifs résiduels

Les quelques impacts positifs identifiés, à savoir le paiement des taxes et impôts à l'Etat, l'offre d'emplois à quelques membres de la communauté, l'afforestation, la construction de centres de santé et écoles, la fourniture de quelques intrants, ont une importance mineure pour les populations locales comparativement à ce qui serait raisonnablement attendu d'un tel projet. Les emplois offerts aux membres des communautés sont précaires car, sont pour la quasi-totalité, temporels, peu valorisants et faiblement rémunérés. Les écoles et centres de santé construits et équipés par la SOCAPALM autour de ses plantations sont prioritairement destinés aux ouvriers et à leurs familles. Les autres membres de la communauté se font soigner et inscrivent leurs enfants dans les établissements publics situés à Edéa ou Kribi parce que ne disposant pas des ressources financières suffisantes pour accéder aux centres de santé et écoles de la SOCAPALM. Les conditions d'existence des populations se dégradent au jour le jour accentuées par la perte de l'autonomie économique et de l'identité culturelle des communautés, la limitation de leur droit d'usage et d'accès aux espaces cultivables. Ceci a pour conséquence la crise de confiance et les tensions récurrentes observées entre les communautés riveraines, les administrations et la SOCAPALM.

4.2 Plusieurs impacts négatifs d'importance majeure mal ou pas gérés

Au terme de l'analyse participative des impacts,

l'on note une prédominance des impacts négatifs majeurs car les communautés, disent-elles, ne profitent pas efficacement et durablement de la présence de cette firme dans leur localité. La santé humaine est spécifiquement affectée par les différents impacts sur le milieu biophysique sans que les populations aient la possibilité de se faire soigner dans les centres de santé de la SOCAPALM pire sans que l'entreprise leur facilite des moyens de se prendre elles-mêmes en charge. Par ailleurs, les droits économiques et sociaux des communautés notamment l'accès à la terre, à l'eau, aux ressources présentes sur leurs espaces coutumiers de vie sont régulièrement violés et affectés par la présence de la SOCAPALM sans que des mesures efficaces de compensation soient mise en place. A titre d'exemple, l'on s'attendrait logiquement à ce que la SOCAPALM construise des forages d'eau ou des puits aménagés équipés de PMH (Pompe à motricité humaine) dans les différentes communautés dont les cours d'eau sont pollués par les produits chimiques issus de ses activités pour faciliter l'approvisionnement des populations en eau potable et leur éviter la consommation des eaux de rivière souillées. Ce qui n'est malheureusement pas le cas dans les villages visités.

Une approche plus éthique et responsable de la SOCAPALM pourrait consister à soutenir les plantations villageoises par le renforcement des capacités techniques des planteurs, l'appui pour l'élaboration des programmes de développement des plantations villageoises, la fourniture d'intrants sans que les bénéficiaires soient liés par une obligation de vente exclusive de leurs produits à la SOCAPALM. Un tel soutien, bien que louable, n'aurait cependant tout son sens que si la SOCAPALM cesse d'étendre ses plantations et d'empiéter sur les espaces des communautés. La promotion et le soutien de la pisciculture comme alternative à la chasse et à la pêche en vue de maintenir l'alimentation des populations en protéine animale saine pourraient être également mis en place par l'entreprise. Par ailleurs, une amélioration du mécanisme de traitement

de déchets et la mise en place d'un dispositif d'assainissement des lagunes réduirait le niveau de nuisance olfactive et de pollution des eaux et partant l'occurrence des maladies vectorielles.

Bien que la SOCAPALM dispose d'un certificat ISO 14001, d'un certificat de conformité environnemental pour la lagune de Kienké uniquement et cherche à obtenir la certification RSPO, des manquements sur les aspects sociaux et environnementaux sont observés dans ses activités. Ce qui suscite des interrogations sur la fiabilité du processus d'obtention des dits documents. Cette interrogation est d'autant plus pertinente lorsque les populations des villages, Apouh, Kienké et Pongo Aviation, riverains aux plantations de la SOCAPALM Kienké et de la lagune déclarent n'avoir jamais été consultés dans le cadre de la réalisation de l'étude qui a conduit à la délivrance du certificat de confor-

mité environnemental de cette lagune. Pourtant l'article 20 du décret n°2013/0171/PM du 14 février 2013 subordonne l'obtention du certificat de conformité environnementale à la réalisation des consultations publiques avec les riverains de la zone du projet ou d'exploitation. L'on a également pu relever que le certificat ISO 14001 restreint l'audit à la plantation de la SOCAPALM et à la production de l'huile de palme uniquement. Pourtant cette norme est censée auditer le système de management de l'environnement par une entité dont les activités peuvent ou portent atteinte à l'environnement. Or, les villages situés à l'intérieur et à l'extérieur de la SOCAPALM constituent l'environnement global dans le quel intervient cette entreprise et de ce fait, méritent d'être pris en compte dans son système de management de la qualité.



Conclusion

L'étude visait à informer les processus forestiers et environnementaux en cours ainsi que les politiques de développement en exécution au Cameroun sur les effets du secteur agro-industriel du palmier à huile sur les droits sociaux et économiques et sur le développement local. Il s'agissait de questionner la contribution de l'agriculture industrielle en général et celle du palmier à huile à la croissance économique mais également à la sécurité alimentaire nationale et plus globalement au développement humain notamment des populations locales riveraines. Ceci a été réalisé en procédant à une analyse systématique des faits ou changements intervenus dans les communautés et sur les composantes de l'environnement riverain suite à l'installation des plantations agro-industrielles, la SOCAPALM étant le cas retenu. Les résultats de l'étude révèlent un ensemble de problèmes générés par l'implantation de la SOCAPALM. Ces impacts négatifs sont d'une importance majeure pour les communautés à cause de la dégradation et de la pollution de leur milieu et ressources contre des retombées sociales et

économiques faibles. Or, s'il est admis que le développement recouvre au moins les aspects économique, social et environnemental, seul un développement qui parvient à concilier ces trois séries d'objectifs peut être maintenu durablement et profiter véritablement à l'ensemble de la communauté nationale. Inversement, le fait de négliger l'un de ces aspects peut compromettre la croissance économique de même que l'ensemble du processus de développement. Dès lors la question du caractère socialement juste, écologiquement viable et économiquement rentable (pour toute l'économie nationale) des activités des agro industries mérite d'être posée. En considérant les retombées résiduelles des activités des agro industries, dont les produits sont majoritairement tournés vers l'exportation, sur la sécurité alimentaire et la croissance économique, l'Etat gagnerait à soutenir les petits producteurs et l'entrepreneuriat agricole rural plus porteurs de valeur ajoutée et catalyseurs d'épanouissement des populations à la base et de croissance durable.



Bibliographie

1. Aboubakar Hayatou Iyabano, 2013. Analyse socio-économique de la filière artisanale d'huile de palme dans la région de la Sanaga-Maritime (Cameroun).Thèse de Master recherche en Territorialités et développement : L'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, France 87p.
2. Borras, S. M., McMichael, P. et Scoones, I., 2010. The politics of biofuels, land and agrarian change: editors' introduction. The Journal of Peasant Studies 37 (4): 575-592.
3. CED, 2010. L'impact de la privatisation de la SOCAPALM sur les communautés et l'environnement au Cameroun: Exposé de situation. 20 p., format PDF. Disponible sur : <https://asso.sherpa.org/sherpacontent/docs/newsroom/Communiqués_de_presse/Exposé%20de%20situation%20-%20SOCAPALM.pdf> (consulté le 09/10/2015).
4. COMITE DE PILOTAGE CHARGE DE L'APPUI ET DU SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL, 2005. Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR). Stratégie relevant de quatre départements ministériels : MINADER, MINEPIA MINFOF et MINEP. 188pp +annexes. Disponible sur : http://minepat.gov.cm/dgpat/index.php/documentation/doc_download/9-document-de-strategie-de-developpement-du-secteur-rural
5. Fondation Rainforest-UK, 2013. Planter pour détruire ? L'expansion de la culture intensive du palmier à huile dans le bassin du Congo et ses impacts potentiels sur les forêts et les populations. Rapport de la Fondation Rainforest-UK Disponible sur : <http://www.mappingforrights.org/files/Planter%20pour%20Detruire.pdf>. 38 pp + annexes.
6. Global village Cameroon, 2011 : Etude environnementale stratégique des impacts de la production et de la commercialisation des biocarburants au Cameroun 74 p.pp 53-54.
7. Hoyle, D., Levang, P. 2012, Cité par Oil World 2013 in Oil World Annual 2013. ISTA Mielke GmbH et Mielke, T. (Éds.), Hambourg, Allemagne. Disponible sur : www.cifor.org/publications/pdf_files/OccPapers/OP-109.pdf. 68 pp.
8. Liz AldenWily, 2011: A qui appartient cette terre? Le statut de la propriété foncière coutumière au Cameroun. P 7, 215pp
9. Nguiffo. S et Schwartz.B, 2012. Le treizième travail d'Hérakles ?- Etude sur la concession foncière de SGSOC dans le Sud-ouest Cameroun – Centre pour l'environnement et le développement. 49 pp + annexes.
10. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation Et l'Agriculture (FAO), 2008. LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE. LES BIOCARBURANTS: perspectives, risques et opportunités. 156 pp. Disponible sur : <http://www.fao.org/3/a-i0100f.pdf>
11. Rafflegeau S. (2008). Dynamiques d'implantation et conduite technique des palmeraies villageoises de palmier à huile au Cameroun. Thèse de Doctorat en Agronomie : Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement de Paris (Agro Paris Tech, ex INAPG).
12. République du Cameroun, 2009. Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). 167 pp.
13. République du Cameroun, 2013, Décret sur les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social.
14. Thomas Eric Ndjogui et al, historique du secteur palmier à huile au Cameroun. Document occasionnel 109. Centre de Recherche Forestière International (CIFOR), Bogor, Indonésie. 68

Ce document est préparée et produite par FODER dans le cadre du projet « *Tackling Deforestation through Linking REDD+ and FLEGT (LFR)* ».

Le contenu de ce rapport ne représente pas les positions de l'Union Européenne et du DFID.

Forêts et Développement Rural (FODER)

B. P. 11417 Yaoundé - Cameroun ,

Tel : + 237 242 005 248 Email : forest4dev@gmail.com

Facebook : Forêts et Développement Rural

Site web: [http:// www.forest4dev.org](http://www.forest4dev.org)

